



CROISILLES

dans
les temps anciens

Paris — Croisilles
1994 — 1995

Monographie

Créé par : M. Gérard LECARON

Croisilles dans les anciens temps

AVANT-PROPOS

Pour préparer cette monographie sur « Croisilles dans les temps anciens », j'ai appliqué le principe énoncé par cet humoriste que fut l'auteur acteur de théâtre et de cinéma, Sacha GUITRY :

« La culture intelligente consiste à savoir sur quel rayon de la bibliothèque se trouve le Dictionnaire Larousse ».

J'ai donc fait des recherches de bibliothèques et j'ai trouvé de nombreux textes concernant Croisilles.

A la bibliothèque André MALRAUX de Chartres dans le guide publié par NATHAN, « L'Art et la Nature des 36.408 communes de France », j'ai relevé cette mention :

« CROISILLES

Superficie : 572 hectares, altitude : 125 mètres

Population : 243 habitants

Eglise Saint-Pierre : pierres tombales, Croix du XVIème siècle

Bois, céréales, volailles,

Fête Patronale : Pentecôte

Fête communale : Quasimodo »

A la même bibliothèque, un texte des Archives historiques du diocèse de Chartres décrit en détail l'église de Croisilles.

A la bibliothèque des Archives départementales de Chartres, les documents historiques sur les communes du Canton de Nogent-Le-Roi, publiés dans l'Annuaire du département d'Eure et Loir pour 1886, contiennent une notice de l'historien Edouard LEFREVRE sur le passé de Croisilles.

Un travail analogue a été fait par un érudit, Jean-Paul DETOURNAY, dans son ouvrage publié en 1984, « Nogent-Le-Roi et son Canton », dont je possède un exemplaire et que l'on doit trouver dans la bibliothèque municipale de Nogent-Le-Roi.

Ajoutez à cela des documents trouvés à l'Institut Géographique National, et en particulier une photographie aérienne du village prise en 1987, d'autres trouvés dans l'Armorial Chartrain, ainsi que des cartes postales anciennes de collections privées.

Croisilles dans les anciens temps

C'est ainsi que j'ai pu ordonner, commenter et illustrer ce que l'on sait du passé de Croisilles.

1 CROISILLES

1.1 LE NOM

Croisilles, d'où vient ce joli nom qui semble un chant d'oiseau ?

Pour le savoir il faut remonter dans le temps car, au cours des siècles, ce nom a changé au fur et à mesure du passage progressif de notre langage du latin au français, par l'intermédiaire du patois.

Notre village s'est appelé Cruseliae en 1126, Croisilliez en 1250, puis Crouésilles en 1612, Crouessilles en 1670 et enfin Croisilles en 1687.

A partir de là, les spécialistes des noms de lieux discutent de l'origine de ce nom.

Paul LEBEL, toponymiste connu, a proposé le latin Crosicula, petit creux c'est à dire petite vallée, mais cela ne paraît pas convenir au territoire de notre commune qui est parfaitement plat puisque pour trouver une dépression il faut aller jusqu'au vallon appelé "Vallée aux comtes", assez loin du village.

Feu l'abbé VILLETTE de Chartres a donné « terres caillouteuses », de Crosilias, formé à partir du radical pré—gaulois cros crus (base kar, pierre). Certes le sol de Croisilles est assez caillouteux mais ce caractère ne me paraît pas assez évident pour avoir fait appeler notre village d'un nom qui signifierait "La pierraille".

D'autre part, le nombre de villages portant le même nom incite à chercher une origine plus générale. On trouve en effet d'autres Croisilles soit au pluriel, un dans le Calvados, un dans l'Orne et un dans le Pas—de—Calais, soit au singulier, La Croisille dans l'Eure, dans la Haute Vienne et le Tarn, et la Croixille avec un x dans la Mayenne.

C'est pourquoi je me rallie à l'avis de LEFEVRE qui donne pour origine à Croisilles, Crusilae signifiant petites croix ; ce qui est confirmé par le Professeur DAUZAT dans son Dictionnaire étymologique des noms de lieux en France, où il précise que Croisille diminutif de croix peut désigner une petite croix ou plus souvent un carrefour.

Ce qui parfois d'ailleurs est concomitant, car autrefois, on signalait les carrefours par des croix.

Le légiste Philippe de BEAUMANOIR le faisait déjà remarquer au XIIIème siècle dans son ouvrage " Les coutumes de Beauvaisis : "Coustume est en moult de liex qu'on fait crois de pierre ou de fust es quarrefours des quemins ou en aultres liex".

Soit en français moderne : "C'est une coutume en de nombreux endroits de planter des croix de pierre ou de bois aux carrefours des chemins ou en d'autres lieux. "

Une étude sur les croix de carrefours m'a confirmé qu'il s'agit là d'un antique usage.

Nos ancêtres les Gaulois avaient coutume d'élever sur les chemins des monceaux de pierres les cairns" en l'honneur de leur dieu Teutatès, génie du commerce et protecteur des routes.

Puis les Romains établirent un rapport entre cette divinité et leur propre dieu Mercure, dieu du commerce et des voyageurs, et ces amoncellements de pierres devinrent des "acervi Mercurii"

Lors des invasions germaniques, ces monticules furent désignés par un vocable francique "Mund—Gawi", de Mund signifiant protection et de Gawi nom d'une divinité.

L'église enfin pour christianiser ces monuments les surmonta d'une croix et, par un calembour avec leur nom païen, les appela "mons gaudii" signifiant en

français Mont—joie. Ainsi vient de la nuit des temps, l'usage de planter des petites croix, des croisilles, sur le bord des chemins, aux carrefours et sur les places des villages.

La croix affirmait la religion et la civilisation. Sur leur route le pèlerin, mais aussi le marchand, et le voyageur se signaient en la rencontrant. Elle était aussi un lieu de refuge, si un criminel se réfugiait auprès d'elle, il gagnait l'assurance que sa vie et ses membres seraient épargnés, c'est-à-dire qu'il ne serait ni exécuté ni torturé.

Ayant eu vent de mes recherches sur le passé de Croisilles, monsieur le Maire m'a demandé de lui indiquer le nom collectif de ses administrés si je le rencontrais au cours de mon étude ; je ne l'ai pas trouvé mais, en la matière, rien n'interdit d'innover et de créer un nom qui passerait dans l'usage.

Je suggère, comme il est habituel pour les habitants des villes dont le nom dérive du latin, de former le nom recherché avec le radical d'origine *Crusilae* et avec le suffixe "ais" qui est la terminaison coutumière dans la région ; ce pourquoi les gens de Dreux s'appellent Drouais, ceux d'Anet, Anetais, ceux de Nogent, Nogentais.

Si cette suggestion est retenue, les habitants de Croisilles seraient appelés dorénavant "**Crusiliais**".

En outre, sachant que beaucoup de communes ont un blason dont elles se parent, comme notre voisine Saint—Laurent—La Gâtine qui le fait figurer sur les plaques indicatrices de ses rues, je propose à la commune de Croisilles des armes parlantes formées d'un motif héraldique, symbole de son nom ; une croix représentant un carrefour et des croisettes évoquant des croisilles et cela en noir sur fond blanc

Ces armes se blasonnent ainsi :

"D'argent à la croix recroisettée de sable".

1.2 LA CROIX

Le nom de Croisilles est encore justifié de nos jours par l'existence sur la place de l'église d'une belle croix en pierre de liais, un calcaire dur et d'un grain très fin, haute de trois mètres et dont les bras sont arrondis et sculptés.

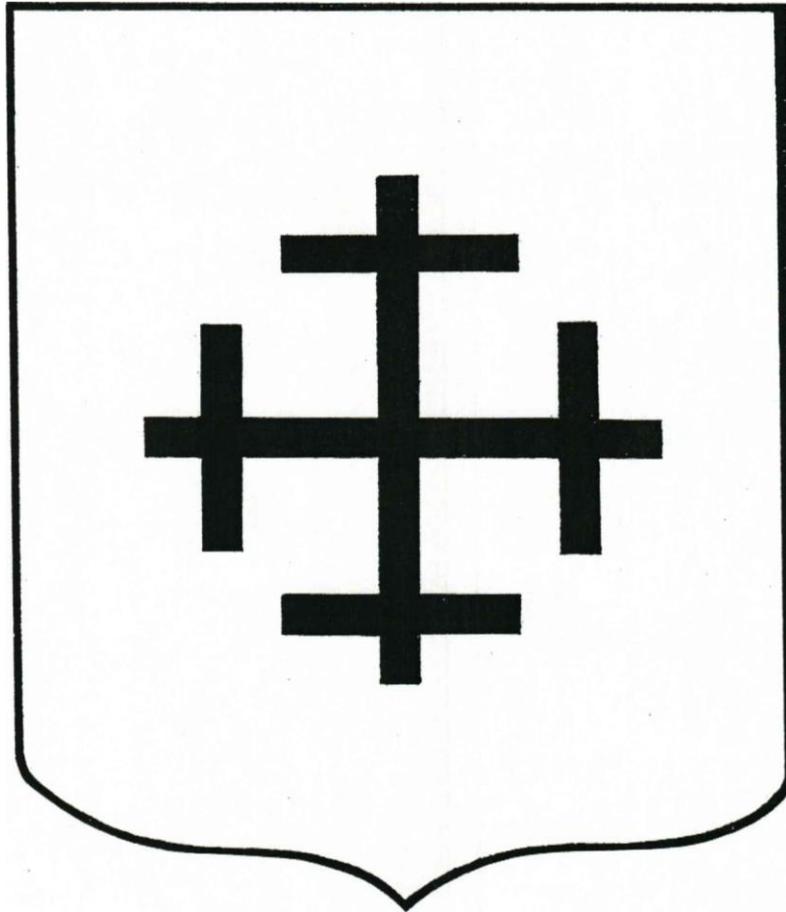
Ce monument est un précieux élément du patrimoine de Croisilles car il est fort admiré pour la grande qualité de sa facture, par les antiquaires, c'est à dire les connaisseurs en arts et monuments anciens.

C'est à ce titre qu'il figure dans le magnifique ouvrage intitulé "Souvenirs d'Eure et Loir" publié en 1876 par Paul et A. GILLARD.

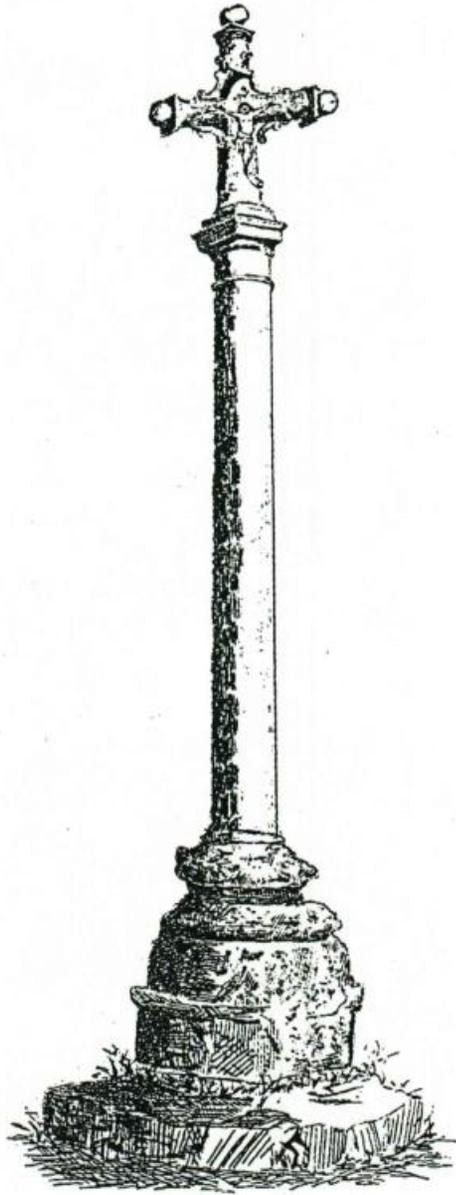
Paul GILLARD en a fait un dessin gravé à l'eau forte.

A. GILLARD a accompagné cette estampe du commentaire suivant :

"Cette belle croix, en pierre de liais, est un monument bien rare dans notre Beauce ; elle existe toujours à l'endroit où les pieux seigneurs de Croisilles l'ont fait élever à la fin du XVIème siècle, en face de l'église.



Blason "D'argent à la croix recroisettée de sable".



CROIX de CARREFOUR à CROISILLES

Elle représente d'un côté le Christ et de l'autre côté la Sainte—Vierge avec divers ornements pleins de goût ; mais le tout a bien souffert du temps et de la main des enfants qui en ont fait souvent le but de leur adresse.

Ces auteurs ont présenté cette croix comme une croix de carrefour, ce qui est une erreur car en fait, selon une mention funéraire des registres de catholicité de la paroisse en date de 1781, c'est la croix du cimetière offerte par les seigneurs de Croisilles, à l'époque la famille de Fontaines, pour veiller sur le dernier sommeil de nos prédécesseurs.

Car autrefois, comme dans toutes les paroisses, le cimetière était blotti au pied de l'église et ce n'est qu'au siècle dernier que, par mesure de salubrité publique, il a été transféré en dehors du village.

Ainsi se trouve expliquée la présence de cette croix de pierre sur la place de l'église.

1.3 L'ÉGLISE

Par sa sobre élégance campagnarde cette église mérite qu'on s'y arrête. Elle est un modeste mais typique exemplaire des églises de campagne d'Eure et Loir dont voici les caractéristiques.

Le bâtiment est composé d'une nef romane, parfois remaniée ou doublée après la guerre de cent ans, sans transept et voûtée de bardeaux.

Le gros œuvre et quelquefois les encadrements sont faits de grison, un grès grossier, matériau brunâtre, irrégulier et poreux qu'on puise à même le sol.

Une maçonnerie de cailloux ou de briques remplace souvent la pierre ; le bois d'ordinaire transporté de très loin forme parfois les voûtes. Le mobilier est composé de retables, de bancs d'œuvre, de bancs clos, voire de portiques à deux colonnes limitant le chœur.

Comme toutes les églises anciennes, l'église de Croisilles est orientée, au sens originel du terme tournée vers l'orient.

En effet, depuis l'époque carolingienne, il a été de règle en pays franc de se conformer à l'orientation et de tourner vers l'est "versus ad orientem" le chevet et l'autel. En vertu de ce symbole, dans l'ancienne liturgie, les fidèles et le prêtre placés face à l'autel se prosternaient en prière en direction de la Terre Sainte, berceau du christianisme, d'où est venue la lumière de la Foi. Plus prosaïquement, cette disposition des églises constituait un repère précis pour les voyageurs désorientés, égarés, au temps où l'on se dirigeait à l'estime.

L'église a pour patron Saint-Pierre, apôtre de Jésus considéré comme le premier pape, qui fut martyrisé à Rome sous Néron.

Elle est de pur style roman et bien que n'étant pas un spécialiste, je crois pouvoir avancer qu'elle a été construite au XIIème siècle.

S'il en est bien ainsi je peux formuler une hypothèse plus précise sur sa fondation.

On sait par un acte de 1126 que l'abbaye de Coulombs a acquis par donation la seigneurie de Croisilles avec des terres et des maisons.

Cette importante abbaye bénédictine a eu dans la région une considérable influence religieuse, économique et sociale, or de 1115 à 1175, elle a eu un supérieur très actif, l'abbé Roger.

On peut donc penser que l'église de Croisilles a été construite à l'initiative de l'abbaye de Coulombs et a fait partie des quelques quatre-vingt paroisses de la région dont les curés étaient nommés par cette abbaye.

L'église est bâtie en maçonnerie de cailloux avec des contreforts en grison et couverte en ardoises. C'est un bâtiment simple et rustique mais harmonieux ; il est assez trapu et solidement ancré au sol par ses piliers extérieurs de soutènement.

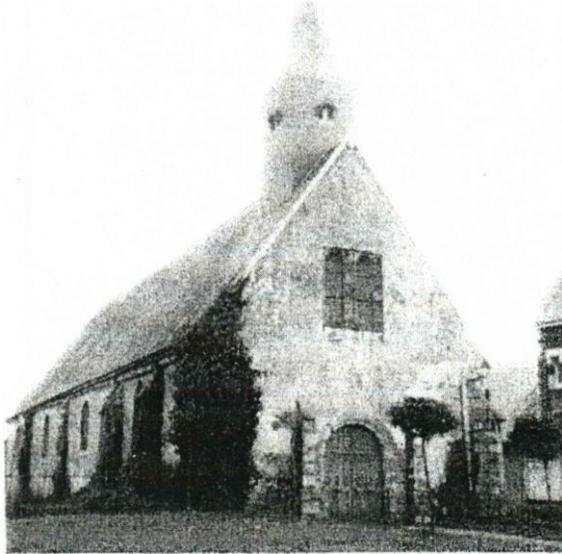
Mais avec des éléments utilitaires, les deux contreforts d'angle, les deux contreforts de façade, la porte en plein cintre, au sommet arrondi en demi-cercle, les deux petites fenêtres supérieures romanes, le tout coiffé par l'angle

du toit, le maître d'œuvre a su donner à la façade de l'église une originalité certaine.

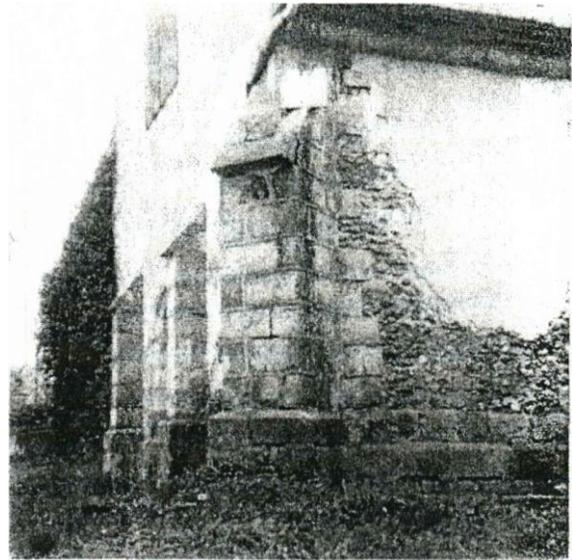
Pour l'anecdote, je note l'existence, sur le contrefort d'angle de droite, d'un cadran solaire qui, par les jours de beau temps, permettait au curé de faire sonner à l'heure exacte le matin, à midi et le soir, l'angélus qui rythmait la vie du village au temps où ses habitants n'avaient ni montres, ni pendules, ni horloges et réglaient leur journée sur la course du soleil.



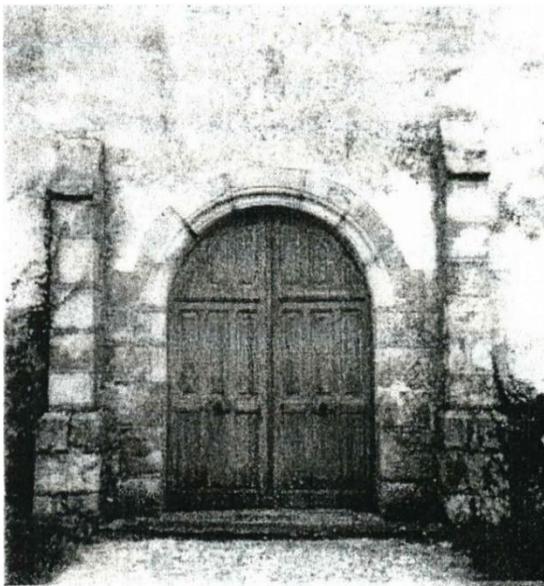
Photo: Roger BUISSON



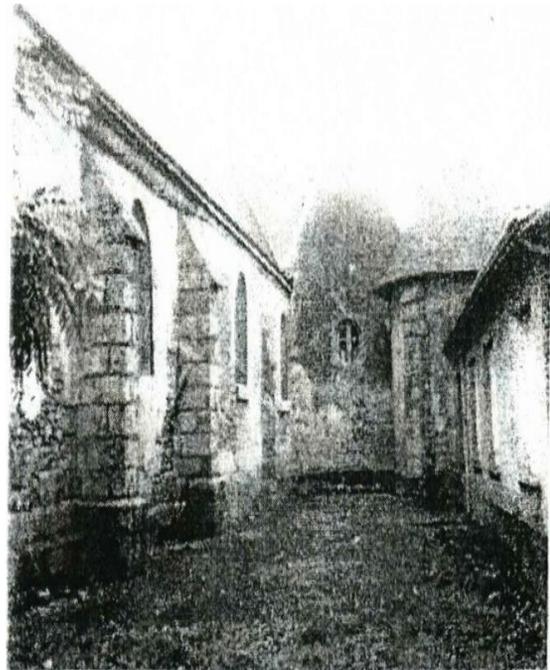
Eglise Saint-Pierre



Contrefort d'angle de droite avec cadran
solaire



Porche de style Roman



Tourelle de l'ancien château

Le bâtiment forme un parallélogramme de 27 mètres sur 7 mètres.

La nef a une hauteur de près de 12 mètres, une longueur de 16 mètres, le chœur de 8m,50 et le sanctuaire de 2m,50. La sacristie a 3m,10 de longueur sur 3m de large et 4m sous plafond ; elle est aussi construite en maçonnerie de cailloux et éclairée par deux fenêtres.

Le clocher en bois, aussi couvert d'ardoises, d'une hauteur d'environ 20m, est placé au-dessus de la porte d'entrée ; il renferme une cloche de 250 kg qui a remplacé en 1857 une cloche plus ancienne cassée.

Une porte maintenant condamnée mettait autrefois en communication l'église et la demeure seigneuriale par une pièce voûtée avec une belle cheminée Renaissance en pierre, un chauffoir, qui permettait à la famille du châtelain d'assister l'hiver aux offices sans souffrir du froid et de réchauffer quelque peu la nef.

1.4 SAINT — SERVAIS

La voûte de la nef en bardeaux a été refaite à la fin du siècle dernier ; elle est portée par d'énormes poutres de bois sur certaines desquelles subsistent des écussons qui portent la trace de l'action révolutionnaire. Pour détruire les signes de féodalité, les armoiries qui les ornaient ont été martelées ou arrachées.

La nef est éclairée par huit fenêtres latérales, deux autres situées derrière le retable sont murées, tandis qu'à l'opposé il reste encore deux ouvertures visibles seulement de l'extérieur.

Certaines de ces fenêtres comportent des vitraux représentant des scènes de la vie du Christ, réalisés par la fabrique du Carmel du Mans ; ils ont été offerts par d'anciens curés et des vieilles familles du village, certains malheureusement défoncés ont été remplacés par des verres blancs.

Le retable, ornement de menuiserie, contre lequel est appuyé l'autel, est de style Louis XVI, assez finement sculpté ; il a malencontreusement été entaillé en son milieu pour creuser une niche ou est placé un Sacré-Cœur d'une facture très sulpicienne. Il entoure deux tableaux très abîmés sans intérêt spécial.

Sur deux piédestaux en bois fixés de chaque côté du retable figuraient des statues en pierre polychrome du début du XIX^{ème} siècle représentant Saint-Nicolas et Saint-Servais.

Saint-Nicolas s'est déplacé, il est venu se percher près du petit autel latéral à gauche de la nef, où il est accompagné par les trois petits enfants que, selon la légende, il a sauvé du saloir où les avait placés un boucher dans un temps de famine.

Quant à Saint-Servais, il est resté à sa place où il rappelle le souvenir d'une chapelle qui lui était dédiée. Cette chapelle était située à l'extrémité sud du village en un lieu dénommé "bourg Saint-Servais". Pendant la Révolution elle a été vendue comme bien national et démolie. Son emplacement a été converti en terres labourables, qui récemment ont été recouvertes par des habitations. La rue Saint-Servais et une croix en fonte en indiquent l'ancienne place.

A gauche du maître autel il y a une petite armoire en forme de reliquaire, finement ouvragée et chargée de dorures.

Deux autres autels se font face au milieu de la nef. Des stalles, un banc d'œuvre réservé aux marguilliers chargés d'administrer les biens de l'église, des bancs clos et une chaire à prêcher sont des ouvrages de menuiserie simple mais de qualité.

Dans le bas de l'église on voit des fonds baptismaux que l'on dit provenir de l'abbaye de Coulombs.

On remarque enfin deux bâtons sculptés et des bannières rappelant les processions traditionnelles qui certainement encore au siècle dernier se déroulaient dans le village, à la Fête-Dieu pour adorer le Saint-Sacrement, aux Rogations pour attirer la bénédiction divine sur les récoltes et les troupeaux ou encore le 15 Août pour commémorer le vœu de Louis XIII de consécration de la France à la Vierge.

1.5 LES DROITS HONORIFIQUES

Les registres de catholicité de la paroisse nous renseignent sur les inhumations auxquelles il a été procédé dans l'église même et notamment :

- Le 9 décembre 1728, inhumation dans le chœur de haut et puissant seigneur Messire Louis de Caillebot, marquis de la Salle, chevalier des

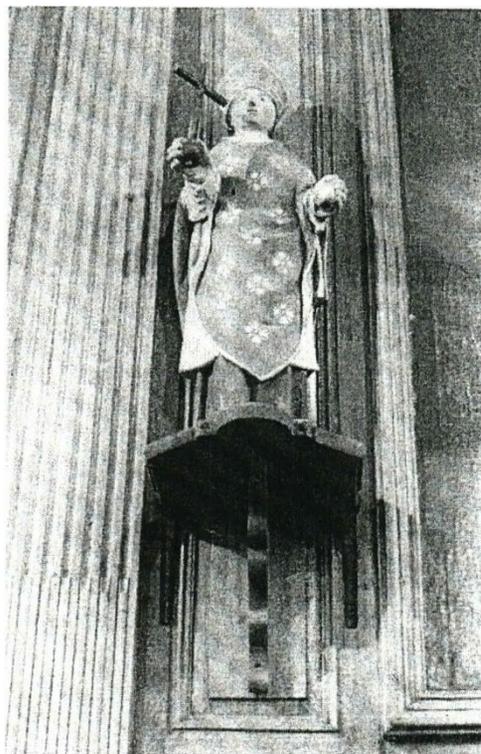
ordres du Roy, seigneur de Croisilles, Villemeux, Charpont, Ouerre, Prémont et autres lieux.

- Le 16 mars 1743, inhumation du cœur de haute et puissante dame, Marie-Françoise Charlotte de Benoise, marquise de la Salle.
- Le 20 janvier 1744, inhumation dans le chœur de Mathurin, Antoine Baudard, prêtre, curé de Boutigny.

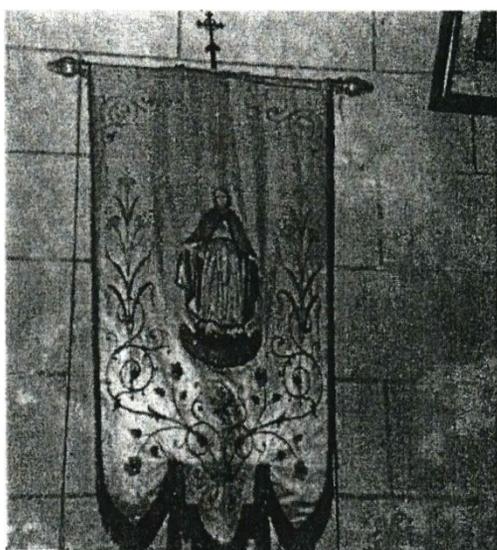
Croisilles dans les anciens temps



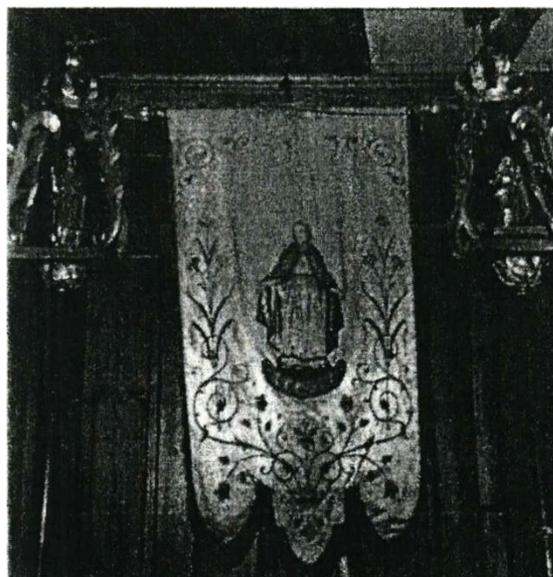
Statue de Saint-Nicolas



Statue de Saint-Servais



Bannière de procession



Bâtons et bannière de procession

S'il paraît naturel de voir un ecclésiastique enterré dans l'église, vous pouvez vous étonner d'y trouver la sépulture d'un seigneur et d'un membre de sa famille.

Ce privilège résultait des droits honorifiques dont jouissaient les seigneurs dans les églises de leurs seigneuries. Ces droits faisaient référence aux rites de l'ancienne liturgie dont se souviennent les plus âgés d'entre nous.

« Ils consistaient dans le droit d'être désigné nommément dans le nombre de ceux qu'on recommande aux prières des fidèles dans les prières du prône, d'avoir litres et ceintures funèbres blasonnées, peintes au-dedans et au-dehors de l'église, droit d'avoir l'encens par préférence et sépulture dans le chœur, droit d'avoir banc fermé à la droite du chœur en face de l'autel, de prendre l'eau bénite après le clergé par présentation ou aspersion et avec distinction; les autres droits honorifiques sont le pain béni qui doit être présenté au seigneur par distinction après le clergé, ainsi que la préférence aux processions et autres cérémonies ».

Ces distinctions auxquelles les seigneurs étaient très attachés n'étaient pas des privilèges abusifs car elles impliquaient pour celui qui en bénéficiait l'obligation morale de contribuer de ses deniers à la réparation et à l'entretien de l'église ainsi qu'à la subsistance de son desservant.

Les sépultures ont échappé au vandalisme des révolutionnaires qui souvent, comme dans le village voisin Néron, ont éventré les tombes et jeté les restes des seigneurs dans la fosse commune ; elles existent toujours sous le tapis rouge qui recouvre le chœur.

Au milieu du chœur se trouve la pierre tumulaire de ce seigneur que j'ai cité.

Elle est en marbre noir, surmonté des armes du défunt et porte une épitaphe en latin dont voici la traduction :

"Ici repose noble homme et puissant seigneur Louis de Caillebot, marquis de la Salle, chevalier de l'ordre du Saint-Esprit, préfet de la garde-robe du Roi. Doué d'une constance invincible et toujours prêt pour la guerre, aucun péril ne l'arrêtait. En présence de Louis XIV il traversa le fleuve du Rhin. Il remplit

honorablement les fonctions qui lui furent confiées et le Roi le combla d'honneurs. Jusqu'à sa mort il fut regardé par les Grands et par le Roi comme un homme sincère en son langage, juste dans les actes litigieux, juge intègre et scrupuleux. Sa porte fut toujours ouverte libéralement aux pauvres qui venaient de tous côtés et pour mieux exercer les vertus chrétiennes il abandonna la cour, s'adonnant à la prière, rempli de foi, d'espérance et de charité en Dieu. Après avoir reçu plusieurs fois les sacrements qui donnent la vie éternelle, il mourut le 7 décembre de l'an de Notre Seigneur 1728, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, laissant à sa famille et à ses amis de profonds regrets. En sa mémoire, sa pieuse et fidèle épouse, Jeanne, Hélaine Guillain de Bénouville lui éleva ce monument pour lui donner un témoignage de respect et d'amour. Qu'il repose en paix. »

Certes, à cette époque-là, les épitaphes sont habituellement louangeuses mais nous n'avons pas de raison de douter de la vérité de celle-ci qui nous donne une haute idée de l'élévation de pensée, de la fermeté de caractère et de la dignité de vie d'un de ces hobereaux, de ces gentilshommes campagnards, qui formaient la structure de la noblesse de France.

1.6 LE CHATEAU

Ce seigneur dont je viens de parler habitait, disent les actes le concernant, dans son château de Croisilles.

Il faut comprendre que, d'une façon générale, on appelait château la demeure seigneuriale quelle qu'en soit la dimension. Selon la taille de la seigneurie il pouvait s'agir d'un véritable château comme à Maintenon, d'un manoir comme à Boissy ou d'une maison-ferme comme à Croisilles.

Cette maison seigneuriale était située à côté de l'église à l'emplacement de la maison normande que l'on y voit maintenant.

Du château d'origine subsistent la tourelle chauffoir attenante à l'église et le portail monumental en grès.

Croisilles dans les anciens temps

Sur son aspect je formulerai une hypothèse. Nous disposons de cartes postales datant du début du siècle qui nous montrent les deux faces d'un bâtiment ancien, que je crois être le château.

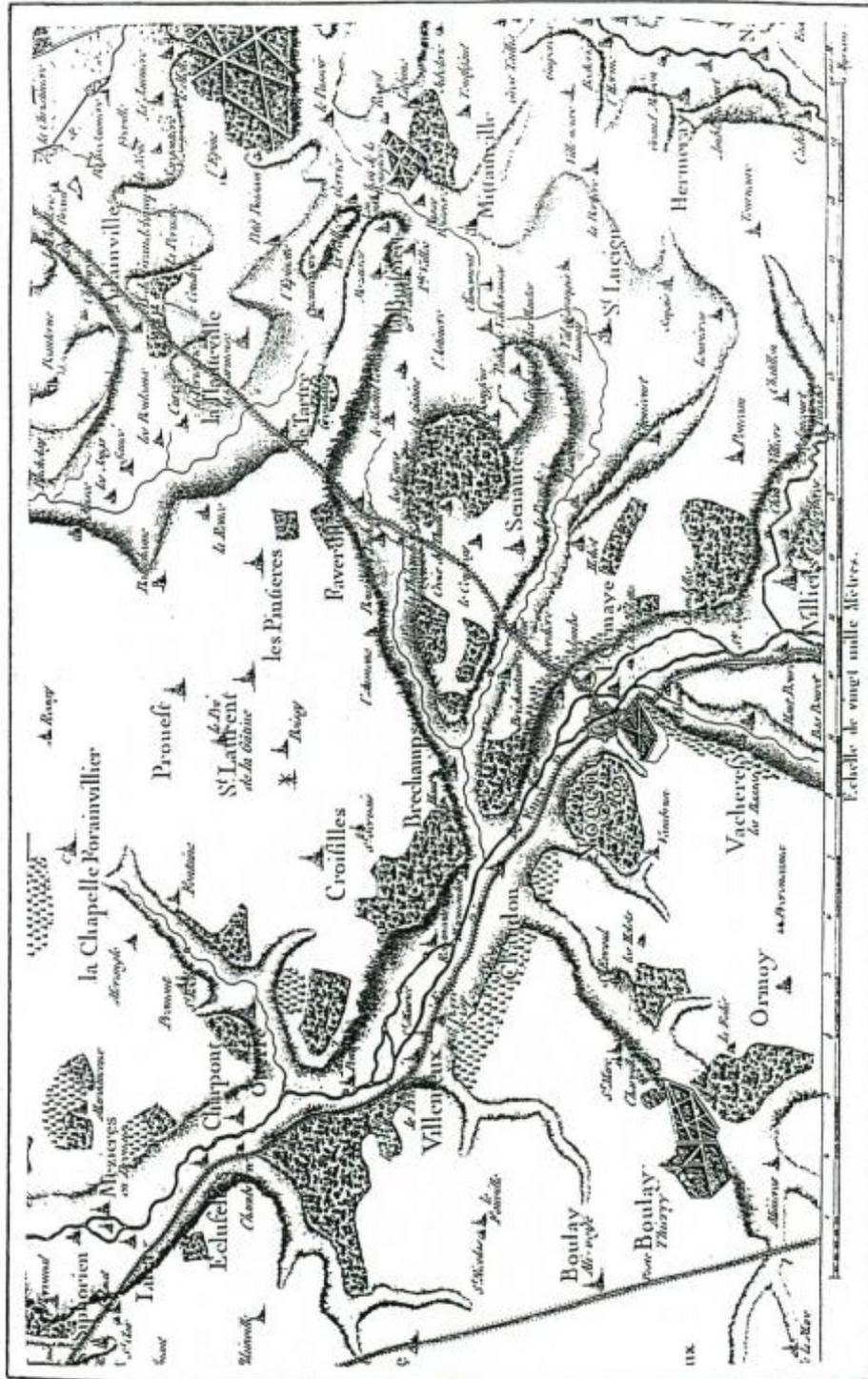
Sur la place de l'église, on voit un ensemble qui comporte la tourelle, un corps de logis, une porte piétonne et le portail monumental ; la façade sur cour confirme l'unité de l'ensemble.

Croisilles dans les anciens temps



Croisilles dans les anciens temps

CARTE dite de CASSINI au XVIIIe siècle



On peut s'étonner de la modicité de cette demeure, mais c'est une erreur de penser que les seigneurs de province menaient ce que nous appelons la vie de château, la plupart avaient une existence assez proche de celle de leurs paysans. Surtout lorsqu'ayant renoncé à leurs fonctions administratives et abandonné leurs commandements militaires, ils voyaient leurs ressources réduites à la pension attachée à leur croix de Saint-Louis et à des revenus de seigneuries souvent dévalués.

1.7 LA PREHISTOIRE

J'en viens maintenant à l'histoire de Croisilles et même d'abord à sa préhistoire.

En effet, le plateau bordé et délimité sur trois côtés par les vallées de l'Opton, de la Maltorne, de l'Eure et du ruisseau d'Ouerre, sur lequel est situé Croisilles a été tôt dans la préhistoire un lieu de présence humaine.

La carte de Cassini, de la deuxième moitié du XVIIIème siècle, montre de façon simple le relief de la région. Je vous recommande au passage de noter à l'extrémité sud du village la représentation de la chapelle Saint-Servais dont je vous ai parlé.

Dès l'époque de la pierre taillée, il y a cinquante ou cent mille ans des hommes encore assez sauvages ont parcouru le site de Croisilles et de ses environs.

Ils vivaient en campements, de la chasse, de la pêche et de la cueillette, dans un paysage de forêts giboyeuses et de rivières poissonneuses. On le sait par les outils faits d'éclats de silex travaillés qui ont été retrouvés, une pointe de flèche à Croisilles même, un perçoir à Broué et un grattoir à l'Aumône.

Ceux d'entre vous qui ont vu au cinéma ou à la télévision le film "La guerre du feu" peuvent imaginer la vie de ces pauvres hères.

A l'époque moins lointaine de la pierre polie, il y a environ dix mille ans les hommes se fixèrent dans des huttes en bois et se livrèrent à la culture et à l'élevage de façon encore assez rudimentaire.

Pour ce faire, ils durent essarter les forêts comme le prouvent deux haches en pierre polie découvertes à Boissy et une troisième trouvée encore à l'Aumône. Enfin dans une période encore plus récente, il y a près de cinq mille ans, des hommes plus évolués avaient une certaine religiosité qui s'exprimait par l'érection de mégalithes, dolmens ou menhirs, souvent monuments funéraires, qui sont la preuve au moins d'un culte des morts et peut-être aussi d'une croyance en la divinité et à une vie future après la vie terrestre.

Ces monuments ont été nombreux dans la région et, il y a quelques années on pouvait encore en voir un dans la plaine à l'est de Croisilles.

C'était un ensemble d'une huitaine d'énormes pierres réparties sur un demi hectare et formant comme un modèle réduit des alignements mégalithiques de Carnac. La principale était une dalle, sorte d'autel à quelque dieu payen, auprès de laquelle devaient se réunir les populations d'alentour.

C'était une table de grès, apportée là à grand peine vraisemblablement de la forêt de Rambouillet ; de forme quadrangulaire, d'environ trois ou quatre mètres de côté et d'un mètre d'épaisseur. Cette pierre gênant les travaux agricoles a été transportée dans la cour de la ferme attenante à l'église où on peut encore la voir.

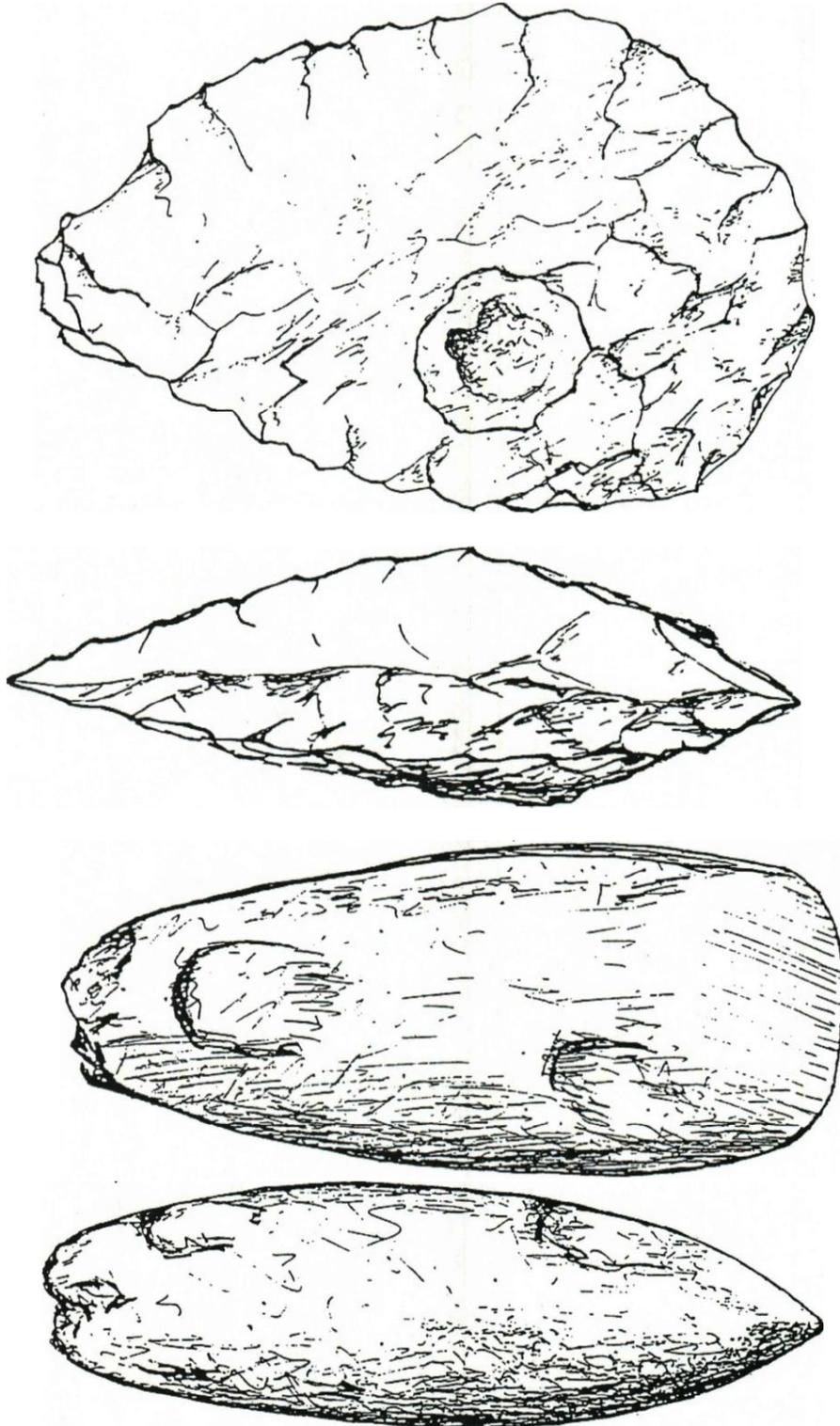
1.8 LA CHAUSSEE

Plus récemment encore, il y a un peu moins de deux mille ans, les Durocasses, peuplade de la tribu des Carnutes, ces Gaulois du pays chartrain installés dans

la région de Dreux, dont certains d'entre vous descendent peut-être, ont aussi laissé leur trace sur le territoire de la commune sous la forme d'une voie romaine.

On sait que les Romains ont couvert la Gaule d'un réseau serré de routes pour faciliter la surveillance et l'administration du pays ainsi que pour en favoriser le développement. A cette désignation de voie romaine je préfère celle de "chaussée gallo-romaine" car ces voies dites romaines ont souvent suivi et amélioré des chemins celtiques et si elles ont été construites à l'initiative des autorités romaines, elles l'ont été par des travailleurs gaulois.

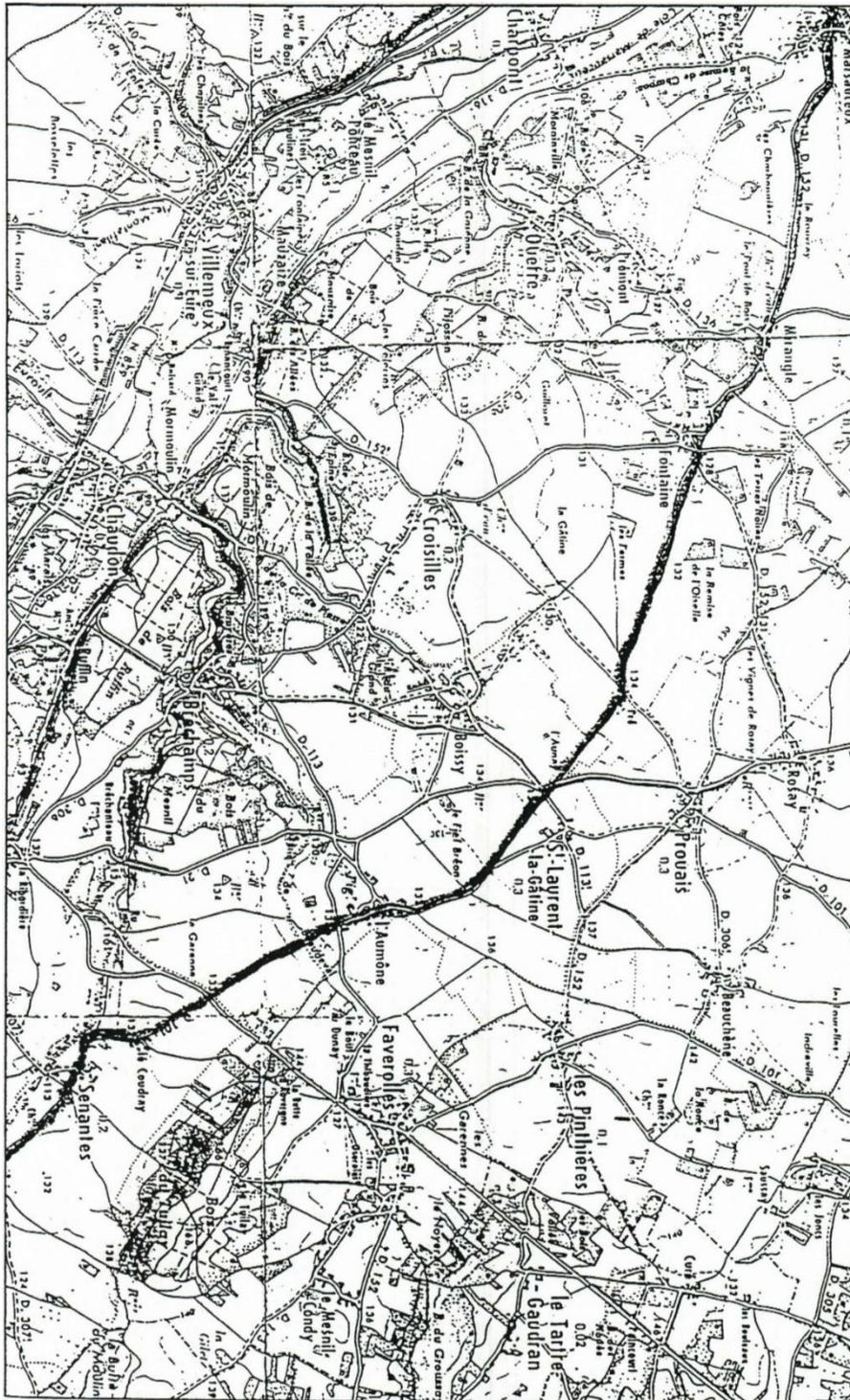
Notre chaussée était une voie secondaire qui passait au sud de Paris et menait de Dreux à Corbeil. Sortant de Dreux elle lançait un embranchement sur la voie de Chartres à Paris par Nogent-le-Roi et Houdan qui était dite "Chemin de Paris". Puis elle gagnait Marsauceux, et allait ensuite à Mérangle, Fontaine et Pré, passait entre Boissy et Saint-Laurent, traversait l'Aumône, touchait Senantes, gagnait Dancourt et Chenicourt en vue de Saint-Julien-la-Chaussée, se poursuivait par Saugis et Hermeray, longeait le bois de Gazeran et se dirigeait ensuite vers Corbeil.



C.FAY



Dalle transportée dans la cour de la ferme



La Voie Romaine

La largeur de cette chaussée variait de 4m,50 à 5m,50 et son blocage se composait d'une couche de gros silex du côté de Dreux et de grès en approchant d'Epernon, selon les matériaux naturels de la région qu'elle traversait. Quand elle n'est pas recouverte par des routes modernes, elle est enfouie dans les champs sous une couche de terre de trente à quarante centimètres ; on en retrouve le tracé par des sondages.

Pour en venir à l'histoire proprement dite de Croisilles, je dirai qu'il n'est pas possible de donner une date précise à la fondation du village qui a d'ailleurs dû être une création lente et continue ; mais on peut en fixer l'époque vers l'an mil.

Au cours des siècles précédents les barbares, Normands dans la partie nord et ouest du pays, Sarrasins dans sa partie sud et est, et Hongrois dans sa partie est, ravagèrent le pays. Notre région ne fut pas épargnée car les normands remontèrent la Seine et l'Eure et, fidèles à leur habitude de piller les monastères, ruinèrent l'abbaye de Coulombs et semèrent l'épouvante alentour.

Mais au Xème siècle, sous le règne de Hugues Capet, ces incursions sauvages ont cessé et il règne une paix relative. On assiste alors à un essor démographique considérable et, la population augmentant, hameaux, villages et villes se créent ou s'agrandissent.

Simultanément, à l'instigation des seigneurs, sous l'impulsion des abbayes, ou de leur propre initiative, les paysans essartent les forêts, défrichent les terres incultes et — développent l'agriculture et l'élevage.

Toujours est-il que vers 1250, Croisilles avait déjà 66 paroissiens.

1.9 LA SEIGNEURIE

Pour comprendre l'histoire du village il faut oublier complètement son organisation actuelle en commune administrée par un maire assisté par un conseil municipal, qui date de la Révolution.

Sous l'ancien régime c'était une seigneurie. En effet la France se trouvait divisée en une infinité de seigneuries, les petites dépendaient des moyennes qui dépendaient des

grandes selon une hiérarchie parfaitement organisée. Elles étaient possédées par des vassaux et des arrière vassaux en sorte qu'elles formaient une pyramide au sommet de laquelle était le Roi.

Une seigneurie était donc un ensemble de terres qui constituait la propriété d'un personnage individuel ou collectif appelé seigneur. Les dimensions territoriales d'une seigneurie pouvaient être infimes, quelques ares, ou s'étendre sur plusieurs milliers d'hectares avec toutes les combinaisons intermédiaires.

Contrairement à ce que l'on croit habituellement, le seigneur n'était pas forcément un noble, ce qui pourtant arrivait dans la majorité des cas. Un seigneur pouvait être un laïque ou un ecclésiastique, un noble ou un roturier, bourgeois ou même paysan. N'importe qui pouvait acheter une seigneurie s'il était assez riche, outre ses revenus elle lui conférait une dignité qui l'aidait peu à peu à donner l'illusion de la noblesse, s'il ne la possédait pas déjà. '

Une seigneurie de la taille de celle de Croisilles, quelques centaines d'hectares, comporte une maison pompeusement appelée château, avec des dépendances ainsi qu'un jardin et des terres que le seigneur concède à des paysans pour qu'ils les exploitent plus ou moins librement, moyennant une cascade de redevances en nature ou en espèces, dont la plus significative est le "cens", sorte de loyer annuel, d'où vient le nom de "censives" donné à ces terres et celui de censitaires attribué à leurs tenanciers.

Le censitaire n'a que l'usufruit de la terre et non la propriété qui reste au seigneur ; c'est une sorte de droit au bail qu'il peut léguer à ses héritiers ou vendre à des tiers, moyennant le paiement d'un droit de mutation.

Le seigneur a un droit de juridiction sur ses censitaires. Dans une petite seigneurie il est une sorte de juge de paix qui règle les conflits entre les paysans, querelles de bornage, litiges de partage, batailles après boire, affaires de succession, de minorité ou de tutelle.



Armoiries de la famille de Fontaines
« Losangé d'or et de gueules »

Il est aussi une sorte de maire héréditaire et doit aide et protection aux gens de son domaine.

Grâce à Lefèvre et Detournay, on connaît les seigneurs de Croisilles depuis 1126, mais leur énumération serait fastidieuse et je me bornerai à citer les principaux.

Tout d'abord je vous rappelle l'abbaye de Coulombs à qui il fut fait don de la seigneurie de Croisilles en 1126.

A la fin du XIV^{ème} siècle et au début du XV^{ème} siècle on trouve la famille de Croisilles qui tirait son nom de sa seigneurie.

Plus tard, à la fin du XV^{ème} siècle et au XVI^{ème} siècle, vint la famille de Fontaines, Jehan en 1470 puis Raoul en 1475 et en 1516 Jacque de Fontaines, seigneur de Croisilles, Chaudon et Mormoulin qui fut l'un des cent gentilshommes de la maison du Roi François I^{er}.

En 1540, Jacques de Fontaines souscrivit auprès du bailli de Chartres la déclaration de la consistance de son domaine de Croisilles.

En voici le texte qui est une illustration de la théorie de la seigneurie que je viens de vous exposer.

« La terre et seigneurie de Croisilles, assise au baillage d'Anet, tenue en pleine foi et hommage de la dame dudit Anet, à cause de son château et de sa châtellenie dudit lieu se comporte et consiste ainsi qu'il suit.

Premièrement en un lieu contenant maison, granges, colombier à pied, pressoir, jardin et enclos le tout en un tenant et contenant vingt arpents de terre ou environ.

Une censive de cinquante livres tournois, six chapons et une douzaine de poules que doivent plusieurs personnes comme détenteurs de plusieurs maisons et terres dépendant de ladite seigneurie, payable chaque année le jour de la commémoration des Trépassés, le lendemain de Toussaint.

Une autre somme de sept livres tournois, moitié de quatorze livres tournois de cens, dont l'autre moitié appartient aux religieux de Coulombs, payable chaque année le jour de la Saint-Martin d'hiver, que doivent plusieurs personnes tenant des terres et autres biens de la seigneurie.

Plus la somme de six livres dix sols tournois, trois chapons et trois poules, aussi de menu cens, payable chaque année le jour de la Saint-Rémi, que doivent plusieurs personnes détentrices de plusieurs terres de ladite seigneurie.

La justice que j'ai sur tous mes hommes et sujets dudit lieu jusqu'à la somme de soixante livres tournois.

Les droits de passage des voitures et de péages des vins, cidres et autres breuvages qui sont vendus en ladite seigneurie de Croisilles.

Les droits de mets que j'ai sur tous les nouveaux mariés dudit lieu de Croisilles et droits de voirie-

Quatre-vingt-treize arpents de terres labourables que je tiens en mon hommage

Un fief appelé le fief de l'Epine qui consiste en un lieu où il y a maison, cave dessous, colombier et soixante arpents de terres labourables, tout en un tenant, concédé moyennant rachat et cheval de service, cens et marc d'argent.

Quatorze arpents de bois taillis audit Croisilles.

Douze sols tournois de menu cens payables chaque année le jour de Saint-Rémi.

Une pièce de pré contenant cinq perches assises en la prairie de Renancourt.

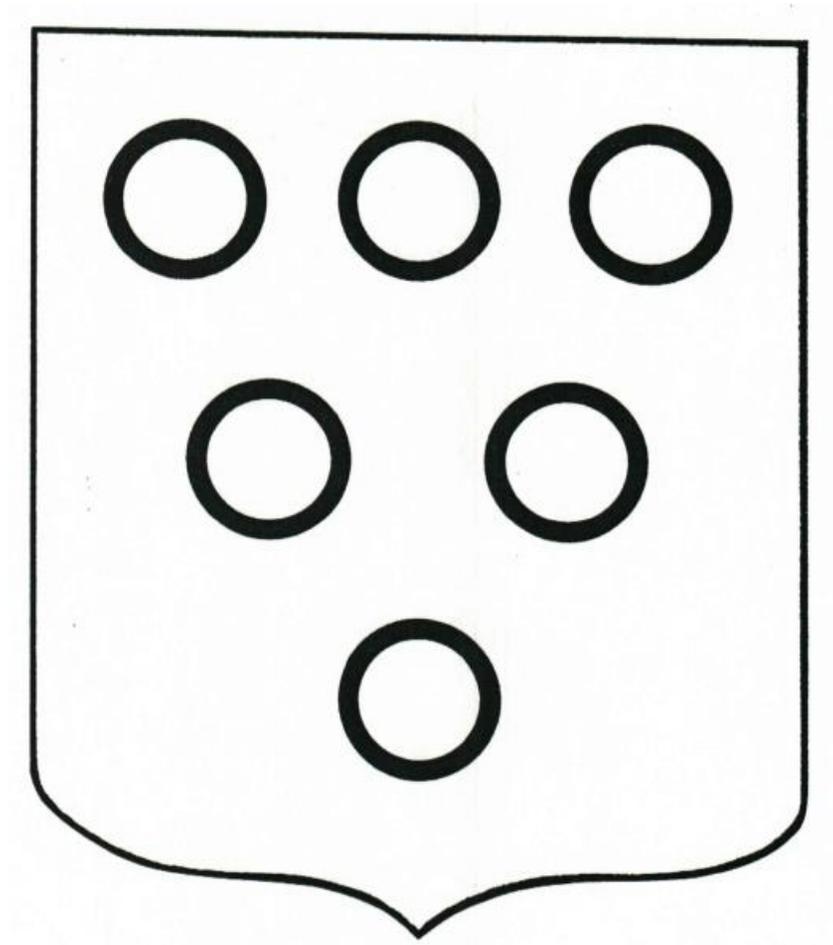
Laquelle terre et seigneurie de Croisilles, déduites les charges et réparations qu'il convient d'y faire, peut bien valoir ; Par communes années -et chaque année, la somme de deux cents livres. »

Croisilles dans les anciens temps

Pour la compréhension de ce texte, je donne quelques précisions complémentaires.

La dame d'Anet, à l'époque suzeraine du seigneur de Croisilles, était la célèbre Diane de Poitiers, duchesse de Valentinois, favorite du roi Henri II qui fit construire pour elle le château d'Anet.

Le fief de l'Epine, que rappelle encore le bois de l'Epine, était situé à l'entrée de la Vallée aux comtes à cheval sur Croisilles et Villemeux ; ses bâtiments furent abandonnés et détruits à la fin du XVIIème siècle.



Armoiries de la famille Caillebot de la Salle
"d'or à six annelets de gueules, posés trois deux et un"

Le droit de mets de mariage était le droit pour le seigneur de se faire donner un plat de chaque mets servi au repas de noce de ses vassaux. Il doit s'agir d'une réminiscence du droit de regard qu'avait le seigneur dans le haut Moyen-âge, sur le mariage des serfs de son domaine.

Quant au cheval de service, il consistait en l'obligation pour le vassal de donner une fois dans sa vie un cheval à son seigneur.

Il est écrit dans cet acte que, tous frais déduits, la seigneurie procurait un revenu annuel moyen de 200 livres. La livre valait à l'époque 1,5 grammes d'or fin, ce qui pour 200 livres fait 300 grammes, soit au cours actuel de l'or environ 20.000 francs.

1.10 LE HEROS

Nous allons maintenant voir apparaître les Caillebot de la Salle, famille de noblesse d'épée, d'officiers des armées royales, notable dans la région et qui est encore représentée de nos jours par des descendants, elle porte les armes "d'or à six annelets de gueules, posés trois deux et un".

Cette famille est bien connue par les mentions qu'en ont faites Lefèvre et Detournay.

Saint Simon consacre plusieurs pages de ses mémoires à la famille de Caillebot dont il fait d'ailleurs des éloges, ce qui ne lui est pas habituel.

Son histoire est la preuve que la noblesse n'était pas une caste fermée et que l'on pouvait s'y frayer un chemin l'épée à la main et s'y maintenir par la faveur due au mérite.

Saint Simon assure, et je lui laisse la responsabilité de cette affirmation que cette famille descendait "d'un homme qui vendait des sabots en gros après en avoir fait dans sa

jeunesse. Etant devenu à son aise sur ses vieux jours il avait acquis une petite terre dans la lisière de la forêt de Senonches qui s'appelait La Sale où il avait fait un petit castel proportionné à la valeur de ce petit bien.

Le fils du sabotier voulut aller à la guerre et il s'y distingua ; il parvint par son ancienneté, à la tête des gens d'armes de la garde".

Ce fils le voici :

Louis Caillebot, chevalier, seigneur de la Salle, Le Mesnil Thomas, Villemeux, Renancourt, Mauzaize et autres lieux, terres qu'il acquit successivement dans le cours de sa vie, vécut au début du XVIIème siècle. Il fut capitaine d'une compagnie des gardes du roi Louis XIII.

En 1612, il quitta sa terre de La Salle et avec son épouse, Léonor Molitard, vint résider à Villemeux.

A son décès en 1643 lui succède son fils, autre Louis de Caillebot. Il fait partie de la clientèle de Mazarin et augmente la fortune familiale. Il est capitaine de la Garde, maréchal des camps et armées de sa majesté Louis XIV, général de brigade, chevalier, conseiller d'état et privé, bailly et gouverneur de la ville et baronnie de Chateauneuf en Thimerais, seigneur de Villemeux, Montpinson, Hanoir, Prémont, Ouerre, Mauzaize, Charpont, Fontaine, Morhière et Mérangle. Par contrat du 26 août 1660, il acquiert la terre de Croisilles avec son lieu seigneurial où il vient habiter.

Anne, Madeleine Martel son épouse lui donne quatre fils, Louis, Claude, Henri et Maurice qui fût tué à 22 ans en 1673 dans la guerre de Hollande.

A sa mort en 1682 lui succéda son fils, né en 1646, Louis de Caillebot, marquis de la Salle conseiller du roi Louis XIV en ses conseils d'état et privé, Chevalier des ordres de sa majesté, gouverneur des ville et château de Chateauneuf en Thimerais, seigneur de Villemeux, Renancourt, Mauzaize, Le Mesnil Ponceau, Prémont, Charpont, Ouerre,

Fontaine, Gironville, Lauvernier, La Forêt de Goussainville, Broué, Gaigneterie, Toutes Blanches et autres lieux. ‘ ;

Il embrassa d'abord comme son père «et son grand-père, la carrière militaire et fut lieutenant de sa majesté en ses camps et armées, général de division.

En 1678, il quitta les gens d'armes et le service militaire pour celui de la cour et de la personne du Roi. Il acquit la charge de maître de la garde-robe du roi, c'est à dire de son habillement, Saint-Simon précise que *"ce service était d'une assiduité extrême, lever, coucher, changement d'habit pour la chasse ou la promenade tous les jours en y allant et au retour et cela avec un prince qui voulait une entière régularité. Celle de la Salle plut fort au Roi et elle devint continuelle pendant bien des années jusqu'à ce qu'enfin il vendit sa charge"*.

Désœuvré par n'avoir plus de fonctions, il se retira dans ses terres du Drouais, et songea à se marier sur le tard.

Chez des amis en Normandie il rencontra une jeune personne de bonne famille, mais sans dot, Jeanne, Hélaïne, Guillain de Bénouville.

Leur mariage fut décidé et se fit très rapidement.

Saint-Simon assure "qu'il fut très heureux et que la jeune femme vécut avec lui à merveilles ; vertu, complaisance, soin d'attirer du monde et pourtant avec économie. Ils se firent aimer et considérer chez eux".

En 1687, étant en son château de Croisilles, il fit plusieurs dons à la fabrique de l'église de Croisilles, c'est à dire au conseil de clercs et de laïques chargés de l'administration de ladite église.

En vertu de ses droits honorifiques de seigneurie et en considération de son rôle de bienfaiteur de la paroisse, à sa mort en 1728, il fut inhumé dans le chœur de l'église.

J'ai cité l'építaphe qui figure sur sa pierre tombale, il y est écrit notamment *"En présence du Roi Louis XIV, il traversa le fleuve du Rhin"*.

Le passage du Rhin à la nage en 1672 est un des épisodes de la guerre de Hollande contre l'Espagne ; il a fait l'objet d'un tableau de Van der Meulen qui est au musée du Louvre. On y voit le roi Louis XIV contemplant ses escadrons qui traversent le fleuve. Ce fut une sanglante échauffourée qui eut un grand retentissement à la cour de Versailles par le nombre de gens de qualité qui y furent tués ou blessés ; Madame de Sévigné s'est faite l'écho de cet émoi dans ses lettres à sa fille Madame de Grignan.

J'ai donc eu l'idée de rechercher le récit de ce combat dans les écrits de ce temps pour voir si notre Marquis de la Salle n'y serait pas cité.

Je l'ai trouvé dans une építre au Roi, de Boileau, historiographe de Louis XIV, l'építre IV sur la guerre de Hollande.

Boileau y a nommé les officiers qui prirent part à ce fait d'armes.

*"Ils marchent droit au fleuve où Louis en personne
Déjà prêt à passer, instruit, dispose, ordonne.
Par son ordre Grammont le premier dans les flots
S'avance soutenu des regards du Héros.
Revel le suit de près, sous ce chef redouté
Marchent des cuirassiers, l'escadron indompté.
Mais déjà devant eux une chaleur guerrière
Emporte loin du bord 1e bouillant L'Esdiguière,
Vivonne, Nantouillet, et Coëslin et Salart.
Chacun d'eux au péril veut la première part.
Vendosme que soutient l'orgueil de sa naissance,
Au même instant dans l'onde impatient s'élance.
La Salle, Beringhen, Nogent, Dambre, Cavois
Fendent les flots tremblans sous un si noble poids.
Louis les animant du feu de son courage,
Se plaint de sa grandeur qui l'attache au rivage"*.

Il s'agit bien du personnage qui nous intéresse puisqu'une note annexée à cette épître, précise :

"Le marquis de La Salle était né en 1645 et mourut en 1728. Il fut aide de camp du roi".

L'écrivain Pellisson, autre historiographe du roi, a fait aussi dans une lettre du 14 juin 1672, le récit détaillé de ce passage du Rhin et cité également :

"La Salle, qui est à M. le marquis de la Salle fils".

Enfin un autre écrivain, l'abbé de Choisy, dans une lettre du 15 juin 1672 fait une relation plus complète encore de la bataille et nomme les nombreux tués et blessés parmi lesquels

"La Salle aide de camp du roi, blessé de cinq coups d'épée".

Voilà donc, retrouvée dans le chœur de notre humble église de Croisilles, la tombe de l'un des héros chantés par Boileau.

A son décès en 1728 lui succède son fils, Marie-Louis de Caillebot, marquis de la Salle, maître des camps et armées du roi Louis XV, colonel, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, Seigneur de Prémont, Charpont, Ouerre, Fontaine, Mérangle, Le Mesnil-Ponceau, Croisilles, Mauzaize, Renancourt, Villemeux et autres lieux.

Marie-Louis de Caillebot perdit, prématurément en 1742 sa première femme Marie, Françoise, Charlotte de Benoise.

Il épousa en secondes noces le 4 Août 1750, Marie Charlotte de Clermont-Chaste. Il fit déposer le cœur de sa première femme dans le chœur de l'église de Croisilles où l'on peut lire cette touchante épitaphe.

"Arrête-toi voyageur, tout près d'ici, sous ce marbre, a été déposé le cœur d'une femme forte de l'Evangile, noble dame Marie, Françoise, Charlotte de Benoise, épouse de noble homme et puissant seigneur, Marie-Louis de Caillebot, marquis de la Salle, lieutenant général des armées du Roi, lieutenant des gendarmes de la Garde. Elle fut pleine de mérites et de vertus pendant sa vie, remplie de gloire après

sa mort. Elle mourut à Paris le deuxième jour de novembre de l'an de Notre Seigneur 1742 à l'âge de trente et un ans. Son corps ainsi que celui de ses ancêtres reposent en l'église paroissiale de Saint-Merri. Monsieur de Caillebot de la Salle a érigé ce monument à sa chère épouse, Qu'elle repose en paix".

En 1751, Marie-Louis de Caillebot de la Salle vendit ses terres et en particulier celle de Croisilles à François Chaban de la Borie qui fut seigneur de Renancourt, Croisilles, Prémont, Querre, Charpont, Villemeux et autres lieux.

Une notice de 1759 nous fait connaître l'état de notre village à l'époque.

« Croisilles, paroisse située dans une plaine, à une lieue de Nogent-le-Roi. 72 feux et 340 communaux. Patron Saint-Pierre. Seigneur M. Chaban de la Borie, curé M. Bricon. L'évêque de Chartres nomme à la cure. »

Ce qui signifie en langage de l'époque que Croisilles avait alors 72 foyers et 340 habitants, soit une moyenne de 5 personnes par maison.

En 1789, dans la nuit du 4 Août, sur la proposition de Louis, Vicomte de Noailles, beau-frère de La Fayette, député de la noblesse, mais franc-maçon acquis aux idées nouvelles, les Etats généraux votent le rachat des droits féodaux.

Alors disparaissent toutes les seigneuries y compris évidemment celle de Croisilles.

Le 26 février 1790, la commune de Croisilles est inscrite dans le canton de Nogent-le-Roi, alors appelé Nogent le Roulebois, du district de Dreux dans le département d'Eure et Loir.

Une nouvelle ère commence.

1.11 LES VIGNERONS

Lefèvre nous a donné cette description de Croisilles au siècle suivant en 1835, d'après le cadastre.

"Croisilles, commune de plaine située à 38 km au nord de Chartres, à 12 km au sud de Dreux et à 6 km au nord de Nogent.

Pays peu accidenté et peu couvert si ce n'est au sud et à l'ouest où se trouvent les plus grands bois de la commune.

Les recensements généraux lui donnent en 1821, 326 habitants, en 1831, 355 habitants, en 1841, 340 habitants en 111 maisons.

La consistance territoriale de la commune, d'après les opérations cadastrales de 1835, est la suivante.

<i>Bois</i>	<i>105 hectares</i>
<i>Friches</i>	<i>1 ha</i>
<i>Jardins</i>	<i>8 ha</i>
<i>Landes</i>	<i>1 ha</i>
<i>Pâtures</i>	<i>2 ha</i>
<i>Terres arables</i>	<i>407 ha</i>
<i>Vignes</i>	<i>34 ha</i>
<i>Propriétés bâties</i>	<i>5 ha</i>

<i>Total....</i>	<i>563 hectares</i>

1 pressoir et 108 maisons pour 332 habitants

Grêles peu fréquentes, peu de pertes de bestiaux, sol calcaire et graveleux, terres labourables d'une fertilité ordinaire, produisant toutes espèces de céréales, lentilles et quelques autres graines, foins artificiels, sainfoin et luzerne, peu de trèfle.

Bois de chauffage et quelque peu de construction.

Plantations de pommiers en assez grande quantité dans la plaine et dans les vignes. On récolte habituellement du cidre en quantité plus que suffisante.

Le sol est cultivé en grande partie par des fermiers, il n'y a dans la commune qu'une propriété importante en domaines arables, la petite culture domine ; un fermier de profession, vingt cultivateurs vigneron exploitant en qualité de propriétaires ou de fermiers, peu de vigneron proprement dits.

Le chef-lieu de la commune n'est traversé par aucun chemin classé. Les denrées et les bois se vendent à Nogent-le-Roi.

Population assez aisée, huit à dix ménages réputés indigents ou malaisés, une vingtaine de journaliers dont la moitié est propriétaire d'habitations. "

Presque tous les habitants de la commune possèdent des maisons ou quelques portions de terres.

Pour moi, la surprise de cette description est la culture de la vigne ; en fait elle était cultivée depuis le IX^{ème} siècle sur tous les côteaux de l'Eure, à l'abri de murgers, murets de silex accumulés au cours des siècles.

Le produit de ces vignes était un petit vin clair titrant au maximum 8 degrés.

Le vin de Croisilles, provenant d'anciens cépages de morillon à faible rendement, était parmi les plus appréciés de la région.

Mais en 1853 déjà il ne restait plus que 9 hectares de vignes.

Contrairement à ce que l'on croit généralement la disparition de la vigne n'est pas due au phylloxera qui n'est apparu en France qu'en 1865 et dans le pays chartrain qu'en 1898. Elle a été causée par l'invention du chemin de fer qui a permis l'importation des vins du midi, meilleurs et peu coûteux.

Cette description du village reste valable jusqu'à la deuxième guerre mondiale.

Depuis, la mécanisation puis la motorisation de l'agriculture ainsi que le remembrement des terres et l'exode rural, qui en sont résultés, ont changé l'aspect de notre village. La couronne de pommiers qui l'entourait et lui donnait un caractère normand, a disparu ; les petites parcelles ont été regroupées en grands champs, les haies et les boqueteaux ont été rasés.

Il ne reste plus qu'une demi-douzaine de grandes fermes vouées à l'agriculture, l'élevage a cessé à l'exception de celui de quelques volailles.

Les chevaux, les bœufs, les vaches et les moutons que l'on voyait encore dans les champs après la dernière guerre, ont disparu. Le bétail y a été remplacé par les tracteurs et les moissonneuses qui grondent dans la plaine à la belle saison.

Et l'on entend aussi le ronronnement des tondeuses à gazon dans les jardins de Parisiens et de Franciliens qui ont acheté des maisons vendues par les paysans.

Notre village abrite ainsi maintenant des populations d'origines différentes, mais tous les Crusillais qu'ils le soient de naissance ou par adoption ont le même attachement pour leur petite patrie dont je viens de vous raconter l'histoire.

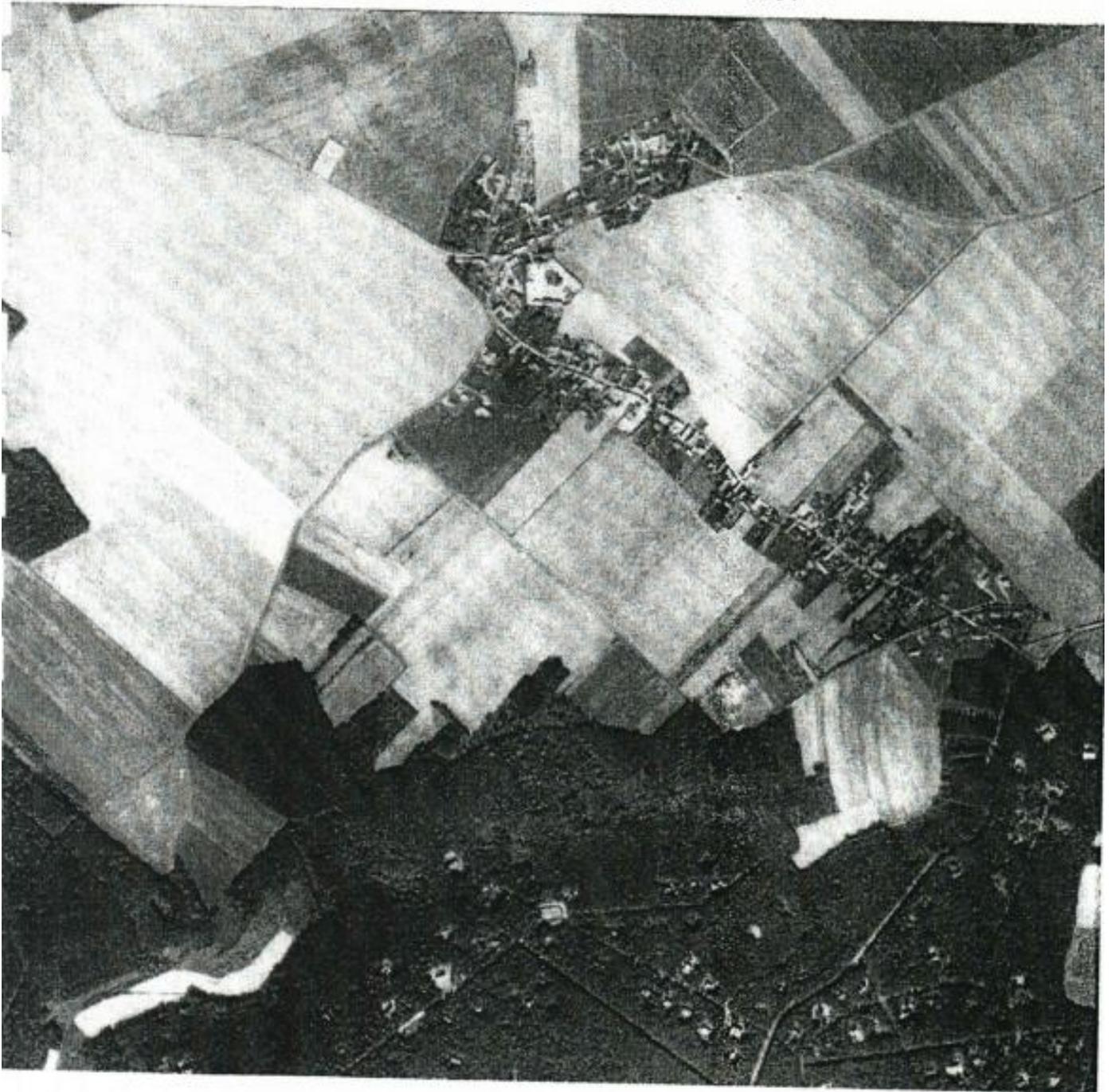
Gérard LECARON ¹
Paris — Croisilles
1994 — 1995

¹ *Présenté sous l'égide de La Commission, Loisirs et Culture de Croisilles, par les soins de M.et Mme Roger BUISSON. (Tél : 37.82.41.77)*

Tirage, brochage, A.C.R. à Vernouillet – 28500 – Tél : 37.42.89.14

Croisilles dans les anciens temps

Photographie aérienne
Institut Géographique National - 1987 -



Croisilles dans les anciens temps

Photographie aérienne
Institut Géographique National - 1987 -

